

alliance (11) défensive, que les députés, munis de pleins-pouvoirs, avoient jurée au nom de leurs constituans. Berne (12) dut en grande partie à ces Alliés, la victoire remportée près de Laupen, le 21 Juin 1339, contre la ligue de la haute noblesse. La chronique assure que les Bernois pénétrés de reconnoissance du secours important que les trois pays d'Uri, de Schwitz & d'Underwalden leur avoient envoyé dans ce danger imminent, leur marquèrent, dans les termes les plus expressifs, qu'ils en conserveroient toujours le souvenir envers eux & leurs descendans, & qu'ils leur offrirent leurs services en toutes occasions, les assurant qu'ils feroient toujours prêts à sacrifier pour eux leurs vies & leurs biens dans toutes leurs nécessités. Quelqu'un à qui je lisois ce passage, me dit avec un sourire ironique, que les évènements arrivés depuis 1531 avoient en effet prouvé l'exactitude de ces promesses. Quoiqu'il en soit, un différend avec le pays d'Underwalden, dont Berne soumit la décision aux deux autres Cantons forestiers de Schwitz & d'Uri, décida la conclusion de son union perpétuelle avec les trois pays le 7 (13) Mars 1353. Berne n'exif-

---

(11) Cet acte rapporté par Tschoudi (*Chr. Helvet. T. I. pag. 296*) est daté du premier lundi avant le jour de Saint-Laurent 1323. On y lit : *Nous l'Avoyer, le Conseil & la Communauté de Berne, wir der Schultheiff, der Rat und die Gemeinde von Berne.*

(12) Tschoudi, *ibid. pag. 356-360. chr. msc. de Berne par Justinger, &c.*

(13) Tschoudi a rapporté ce traité d'alliance, *ibid. p. 422-425*. M. Leu, Bourgmestre de Zurich, l'a aussi inféré dans le Dictionnaire historique de la Suisse, T. III. pag. 120-127. On lit à la tête de ce traité : *Nous l'Avoyer, le Conseil & les deux cent, & les bourgeois en commun de la ville de Berne en Uchtland, wir der Schultheiffe, der Rate, und die Zwey hundert, und die Burger gemeinlich der statt Bern in Uchtland.* Lorsque Frédéric II, Roi des Romains, donna en 1218 sa Bulle d'or à la ville de Berne, il ufoit de l'adresse suivante : *Fridericus Dei gratia Romanorum Rex, & semper Augustus,*